

## **Cahier des charges :**

---

Mise en place d'une application de gestion  
des investissements et de suivi du  
portefeuille

Novembre 2023



## Table des matières

---

<b>1</b>	<b>Présentation du FONSIS .....</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Modes d'interventions du FONSIS .....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Exemples d'interventions du FONSIS .....</b>	<b>5</b>
<b>4</b>	<b>Les objectifs prioritaires du FONSIS.....</b>	<b>6</b>
4.1	Les objectifs stratégiques .....	6
4.2	Les objectifs opérationnels .....	6
<b>5</b>	<b>Présentation du SI existant.....</b>	<b>7</b>
<b>6</b>	<b>Stratégie de développement du S.I du FONSIS.....</b>	<b>7</b>
6.1	Soutenir les orientations stratégiques du FONSIS.....	7
6.2	Sécuriser le système et toutes les informations .....	7
6.3	Assurer le respect des exigences légales et réglementaires .....	8
<b>7</b>	<b>Caractéristiques fonctionnelles de la solution recherchée.....</b>	<b>8</b>
7.1	Fonctionnalités cœur de métier : Gestion des investissements.....	8
7.1.1	Description du processus métier .....	8
7.1.2	Besoins fonctionnels.....	9
7.2	Fonctionnalités transverses.....	11
7.2.1	Gestion des partenariats.....	11
7.2.2	Gestion des performances ESG (Environnement, Social, Gouvernance) .....	12
7.3	Fonctions support .....	13
7.3.1	Description du processus métier .....	13
7.3.2	Besoins fonctionnels.....	13
<b>8</b>	<b>Services attendus du fournisseur de la solution de gestion des investissements</b>	<b>13</b>
<b>9</b>	<b>Capacités techniques attendues .....</b>	<b>13</b>
9.1	Hébergement.....	13
9.2	Architecture ouverte .....	13
9.3	Équipements systèmes et réseaux .....	14
9.4	Exigences en termes de sécurité .....	14
9.4.1	Sécurité des systèmes.....	14
9.4.2	Sécurité des données.....	14

## Liste des figures

---

Figure 1 :	La stratégie 5-5 du FONSIS.....	4
Figure 2 :	Quelques exemples de projets et de véhicules dans lesquels le FONSIS a investi .....	6

## Liste des annexes

---

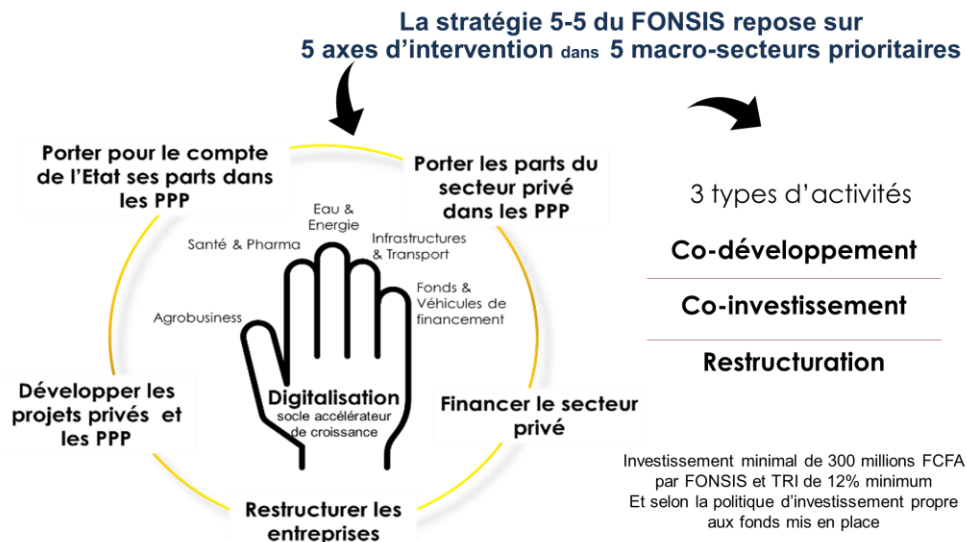
- Annexe 1 : Processus d'investissements
- Annexe 2 : Volumétrie
- Annexe 3 : Informations sur le fournisseur et les services proposés
- Annexe 4 : Matrice des fonctionnalités
- Annexe 5 : Formulaire des prix

## 1 Présentation du FONSIS

Le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS SA.) a été créé par la loi 2012-34 adoptée le 27 décembre 2012. Il adhère aux Principes de Santiago qui régissent le fonctionnement des plus grands fonds souverains internationaux de pays membres du Fonds Monétaire International (FMI). Le FONSIS est membre de l'IFSWF (International Forum of Sovereign Wealth Funds), le Forum international des fonds souverains, de l'AVCA (African Private Equity and Venture Capital Association), l'Association africaine du capital-investissement et du capital-risque, ainsi que de l'OPSWF (One Planet Sovereign Wealth Fund), l'initiative issue des Accords de Paris pour l'accélération de la transition énergétique par les Fonds souverains.

Le FONSIS a pour mission de contribuer au développement économique et social du Sénégal par la promotion de l'État investisseur, partenaire et complément des acteurs privés.

**Figure 1 : La stratégie 5-5 du FONSIS**



## 2 Modes d'interventions du FONSIS

Le FONSIS a différentes modalités d'intervention :

- Modalité d'intervention 1 : Le co-investissement : il s'agit d'un apport en capital additionnel soit dans un projet soumis par un promoteur soit dans un projet développé par FONSIS et qui a atteint un certain niveau de maturité le rendant, ainsi, bancable. Le FONSIS développe aussi de plus en plus une activité « Fonds de Fonds » : plusieurs fonds d'investissements et véhicules de financement dédiés ont été mis en place.
- Modalité d'intervention 2 : Le co-développement : le FONSIS peut, seul ou avec un tiers, procéder au développement « from scratch » d'une société.

- Modalité d'intervention 3 : La restructuration : le FONSIS se voit transmettre, par l'État, un actif en difficulté pour lequel un investissement financier est nécessaire mais aussi un investissement sur la gouvernance, le fonctionnement de la société, etc.

Le FONSIS intervient selon 3 axes :

- **La gestion du pipeline** : il s'agit de collecter les informations et de suivre les projets en cours de développement et d'instruction (aussi appelés « opportunités »), qui n'ont pas atteint l'étape opérationnelle.

Dans ce cadre-là, pour chaque projet, le FONSIS réalise 3 types d'analyses :

- Analyse préliminaire : au cours de cette phase, les chargés de portefeuilles analyseront différentes informations liées au projet dans le but de s'assurer qu'il correspond aux critères du FONSIS et qu'il entre dans son périmètre.
  - Analyse d'opportunité : suite à une analyse documentaire plus approfondie et une analyse des risques, une fiche de projet est élaborée et soumise au Comité de Projet (COPRO) pour décision (« Go » ou « no Go »).
  - Analyse approfondie : durant cette étape, seront organisées une rencontre avec le promoteur, une analyse du business plan ainsi qu'une due-diligence à 360° (opérationnelle, technique, comptable, financière et juridique). Cette phase sera sanctionnée par la rédaction d'un memorandum d'investissement qui sera présenté à un pré-Conseil d'Administration (par le porteur du projet) puis au Conseil d'Administration (CA). La décision Go ou no Go est ensuite matérialisée dans un procès-verbal de CA.
- **La gestion du portefeuille de projets d'investissement** (ou étape opérationnelle). Le portefeuille comprend les projets en mode exécution, pour lesquels un investissement a été fait. L'activité consiste, ici, dans le suivi de l'ensemble des projets en termes de reporting, de la résolution de problèmes, d'analyse des écarts éventuels entre le prévu et le réalisé, et d'apport de corrections si nécessaire.
  - **Le suivi de l'activité des filiales** : Le FONSIS ne suit pas dans le détail les investissements faits par ses filiales mais reçoit des données agrégées pour le suivi des portefeuilles. Les filiales produisent et envoient leurs propres reporting. Le FONSIS effectue le suivi des participations faites dans les filiales et veille au respect d'un haut niveau de gouvernance.

### 3 Exemples d'interventions du FONSIS

Ci-dessous quelques exemples de projets et de véhicules dans lesquels le FONSIS a investi :

**Figure 2 : Quelques exemples de projets et de véhicules dans lesquels le FONSIS a investi**



## 4 Les objectifs prioritaires du FONSIS

### 4.1 Les objectifs stratégiques

Les principaux axes de la stratégie du FONSIS sont basés sur les axes suivants :

- Axe Croissance et Rentabilité : opérationnaliser les projets et mettre en service les fonds d'investissements à structurer ;
- Axe Excellence opérationnelle : renforcer le pilotage et la gouvernance du FONSIS et de ses filiales ;
- Axe Capital humain : consolider le dispositif de développement et d'épanouissement des collaborateurs ;
- Axe Satisfaction des parties prenantes : renforcer la relation avec celles-ci.

### 4.2 Les objectifs opérationnels

- Améliorer l'efficacité et l'efficacités à travers la digitalisation des processus métiers et support ;
- Offrir une meilleure qualité de services ;
- Réduire les risques financiers ;
- Améliorer la rentabilité ;
- Disposer d'un système d'information centralisé ;
- Sécuriser les informations ;
- Accéder facilement aux informations ;
- Disposer d'un outil d'aide à la décision ;
- Maitriser les activités ;
- Améliorer la communication et les relations avec les partenaires.

## 5 Présentation du SI existant

La solution BMS, solution cœur de métier, éditée par Blue Kango, a été personnalisée pour le FONSIS et permet de gérer les aspects suivants :

- Enregistrement et consultation des données des projets en pipeline et en portefeuille ;
- Gestion des missions des collaborateurs ;
- Demandes d'achats.

La solution n'est pratiquement pas utilisée car jugée pas conviviale et pas intuitive en termes d'utilisation. Un processus de remplacement a été initié en 2021 et n'a pas été finalisé.

Le niveau d'automatisation des processus du FONSIS reste très insuffisant et le tableur Excel reste l'outil le plus utilisé.

## 6 Stratégie de développement du S.I du FONSIS

Pour atteindre ses objectifs prioritaires, le FONSIS doit pouvoir compter sur un S.I performant, qui soit en ligne avec sa stratégie. Le nouveau SI doit permettre de répondre aux enjeux clés suivants :

- Soutenir les orientations stratégiques de l'institution ;
- Sécuriser le système et toutes les informations (financières et non financières) ;
- Assurer le respect des exigences légales et réglementaires.

### 6.1 Soutenir les orientations stratégiques du FONSIS

Le système d'information doit rendre possible :

- Le suivi de l'ensemble du cycle de vie aussi bien des opportunités que des investissements ;
- Le développement des échanges avec les partenaires ;
- L'amélioration du suivi et de la qualité du portefeuille, en intégrant davantage les opérations de maîtrise des risques ;
- La mise en place d'un centre de collecte et de diffusion de l'information pour une meilleure maîtrise des risques auxquels le FONSIS est exposé, ainsi que la mise à disposition d'informations et d'environnements décisionnels performants ;
- La réorganisation des chaînes de validation par la dématérialisation des documents (GED) et l'automatisation des échanges (Workflow) pour renforcer l'efficacité ;
- La mise en place des outils de communication unifiés et de collaboration.

### 6.2 Sécuriser le système et toutes les informations

La sécurité du système et de toutes les informations qui vont circuler et être gérées est un enjeu prioritaire à prendre en compte dans la mise en place du nouveau système d'information. Ce qui suppose de :

- Mettre en place un système d'authentification unique ;
- Permettre la traçabilité de toutes les opérations ;
- Contrôler tous les accès aux informations ;

- Protéger les données à caractère personnel ;
- Permettre la remontée des alertes à tous les niveaux de contrôle ;
- Permettre la réplication des informations sur des sites distants ;
- Toujours assurer le maintien en condition opérationnelle du système d'information.

### **6.3 Assurer le respect des exigences légales et réglementaires**

Sur le plan réglementaire, la (les) solutions devra (ont) permettre :

- De respecter la nouvelle contrainte réglementaire émise par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF UMOA) : instruction 66/CREPMF/2021.
- La gestion du KYC : recherche d'information sur les Tiers – accès à des listes de tiers prohibés pour LAB/FT– interface avec l'accès au BIC pour le risque crédit.
- Le FONSIS a également entamé des échanges avec la Cellule nationale de traitement des financières (CENTIF), cellule de renseignement financier qui joue un rôle central dans le dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

## **7 Caractéristiques fonctionnelles de la solution recherchée**

### **7.1 Fonctionnalités cœur de métier : Gestion des investissements**

#### **7.1.1 Description du processus métier**

##### **(a) Instruction des projets**

La solution proposée devra permettre d'assurer le suivi et la validation des différentes étapes de l'instruction des projets (analyse préliminaire, analyse d'opportunité, analyse approfondie et investissement), y compris de la liste d'actions des membres de l'équipe projet.

Elle devra aussi faciliter l'archivage des documents internes élaborés dans le cadre de l'instruction des projets (comptes rendus de réunions, études de marché, autres rapports internes) ainsi que le suivi de *versioning*. La solution devra supporter tous types de formats de la suite MS-Office et avoir une couche OCR pour la lecture des contenus d'un fichier.

Il devra être possible de collecter et stocker, aussi bien, des informations clés non financières (chargé d'investissement, promoteur, secteur et sous-secteur du projet, aspects ESG, genre, etc.) que des informations financières clés des projets (historique du chiffre d'affaire, marge brute, EBITDA et marge nette si applicable, coût du projet, montant cible de la levée, structuration cible de la transaction (dette, fonds propres, valorisation cible), date cible de réalisation de la transaction).

La solution devra permettre d'archiver les commentaires de la gouvernance interne et du top management du FONSIS pour chaque dossier présenté en instance. En sus, la solution devra intégrer un système d'alerte sur les actions planifiées, les relances avant échéance et rappels en cas de retard ainsi que les jalons clés du processus d'instruction (dates de passage devant les organes de gouvernance et les mises à jour en cas de décalage de manière à offrir un suivi des délais).



## **(b) Suivi de portefeuille**

Pour chaque projet validé par le conseil d'administration et le comité d'investissement, la solution devra permettre de disposer des états financiers (historiques et prévisionnels) et d'autres agrégats financiers clés (Dette et amortissements, décaissements du FONSIS prévisionnels, montants levés à date par le projet, actionnariat, TRI cible et réalisé selon plusieurs méthodes de sortie à spécifier par l'équipe d'investissement du FONSIS, ratios clés, etc.), du rapport des conseils d'administration et d'éléments de suivi remontés par les filiales. La liste complète des indicateurs et documents sera définie avec l'équipe en charge du suivi des participations du FONSIS.

La solution devra intégrer un module d'accompagnement des participations permettant d'avoir via un système d'alerte, un calendrier des dates clés liées au suivi de portefeuille (échéances des organes de gouvernance, autres réunions et représentations, etc.).

La solution devra intégrer un module de suivi des initiatives de support au développement des participations (business développement, gouvernance, recrutements de profils clés, etc.).

La remontée des informations financières devra pouvoir être réalisée de manière simple (Template Excel à uploader par exemple) et la mise en forme automatisée et harmonisée, selon la typologie applicable au projet (prise de participation, création de fonds, développement projet et restructuration d'entreprises).

La solution devra permettre le suivi et pilotage d'indicateurs non financiers (indicateurs d'impact de développement, ESG, etc.). La liste exhaustive des indicateurs de suivi devra pouvoir être renseignée par l'équipe du FONSIS en charge du suivi de la participation.

Il est aussi attendu de pouvoir assurer une veille sectorielle : accéder à des informations sectorielles (revue de presse sectorielle, synthèse notes de broker, etc.), des transactions sectorielles en Afrique, des informations quantitatives (multiples sectoriels, EBITDA (ou Excédent Brut d'Exploitation - EBE) normatif sectoriel, etc.).

## **7.1.2 Besoins fonctionnels**

### **(c) Fonctionnalités clés**

La Direction des Investissements et des Partenariats doit être correctement outillée pour réaliser les activités suivantes :

- Gestion du pipeline des projets : phase d'instruction – exécution offrant les possibilités suivantes :
  - Création, ajout, modification et archivage des projets reçus ;
  - Indication d'informations principales (nom du projet, chargé d'investissement, promoteur, secteur et sous-secteur du projet, aspects ESG, date d'entrée/sortie, montant cible levée/investissement, secteur et sous-secteur, etc.) et état d'avancement ;
  - Filtres pour la présentation des projets en pipeline : par secteur, chargé d'investissement, sous segments, modèle opérationnel, montant d'investissement, durée du processus, etc. ;
  - Réalisation d'analyses d'opportunité ;
  - Fonctionnalités de recommandations de consulter un contact ou un ancien projet lors de l'enregistrement d'un nouveau projet, push d'informations sectorielles automatiques lorsque des données sont disponibles, etc.) ;
  - Analyse approfondie 360° ;

- Faciliter les modélisations financières et simulations pour étayer les décisions d'investissement ;
- Disposer d'outils d'aide à l'investissement comme les screener ;
- Archivage des documents afférents aux projets (teasers, courriers de notification, mandats, MoUs).
- Gestion des portefeuilles des projets : phase de suivi
  - Fonctionnalité de suivi des principales étapes de la vie des projets (présentable sous format timeline) : présentation synthétique des points clés de son sourcing aux principaux jalons de l'exécution et du suivi en portefeuille. Ce suivi doit intégrer les éléments mis à jour et nécessaires pour compléter les reportings d'activité trimestriels/semestriels/Conseil d'Administration (C.A) ;
  - Workflows intégrés permettant aux différents intervenants de valider les demandes spécifiques, de respecter les passages d'étapes clés et les Turn Around Time (TAT) ; avec génération d'alertes et/ou notifications quand nécessaire ;
  - Intégration des instances de gouvernance (i.e. pré-inscription au Conseil d'Administration (C.A) ou au Comité de Projet (COPRO).
  - Permettre la comparaison d'états financiers sur plusieurs périodes et de repérer les tendances (Financial screening spread) ;
  - Avoir une vue sur le planning (plan de travail) d'exécution de chaque projet (réalisé et « next steps ») ;
  - Avoir accès à des outils d'aide à la décision : gestion du staffing, suivi de la réalisation des plans de travail ;
  - Pouvoir opérer le suivi évaluation des investissements ainsi que le suivi de la performance financière des participations ;
  - Disposer d'une vision Kanban des projets et du dealflow ;
  - Disposer d'une vision globale des activités : allocation sectorielle, par type de projets, etc. ;
  - Permettre de réaliser un analytique orienté sur la performance ;
  - Pouvoir suivre l'évolution d'indicateurs clés de performance : KPIs classiques et KPIs singularisés par type d'activité ou d'entreprise ;
  - Disposer d'une vision globale du portefeuille.

#### **(d) Reporting**

Le système devra permettre de répondre aux besoins de reporting opérationnel et analytique du FONSIS et faciliter la personnalisation des rapports disponibles en version standard ainsi que la création de nouveaux rapports.

Le S.I devra permettre la production des reporting suivants :

- Le suivi des indicateurs pipeline ;
- Rapports trimestriels : photographie sur l'état des lieux du pipeline et du portefeuille d'actifs détenus ;
- Rapports trimestriels partagés en interne permettant la mise à niveau de l'ensemble des directions sur ce qui été fait durant le trimestre écoulé ;
- Rapports annuels statutaires en tant que holding d'investissement à destination des administrateurs ;

- Création de rapports ad hoc, ponctuels et à la demande, sur une problématique donnée ;
- Disponibilité d'un outil de gestion des données et graphiques permettant de gagner en efficacité, en connaissance sectorielle, en évaluation du niveau de risque ;
- Production de tableaux de bord de plusieurs types : Corporate – Directions – Inter direction et Intra direction ;
- Production de tableaux de pilotage permettant le suivi des objectifs, de l'avancement de projets, des difficultés rencontrées ;
- Disponibilité de tableaux de bord bimensuels avec des informations sur tous les projets actifs et permettant de faire le suivi du portefeuille et du pipeline ;
- Suivi activité : charge de travail des chargés et des managers d'investissement (nombres de projets/pilote et vision par stade de maturité), vision macro-allocation portefeuille (secteur, montant, informations) ;
- Présentation des principales informations sur les projets : principaux agrégats financiers sous forme de graphes, métriques clés de reporting (TRI, décaissements réalisés et ratios calculés automatiquement) et métriques non financiers (historique des décisions des Conseils d'Administration de la société) ;
- Informations sur les points de validation/orientation/décision requérant l'attention du management ;
- Informations agrégées sur les activités des filiales.

L'outil devra aussi permettre la production des indicateurs de performance suivants :

- KPI clés singularisés selon activités ou métiers avec possibilité de pouvoir suivre l'évolution du TRI ;
- Taux de réalisation des projets : pourcentage de projets réalisés par rapport à l'ensemble des projets d'un portefeuille ou nombre de projets réalisés dans les délais planifiés. Cet indicateur devra être mesuré pour des périodes spécifiques : par exemple, taux de réalisation de projets au cours d'un trimestre ou d'une année, et de sa comparaison avec des périodes correspondantes précédentes ;
- Temps écoulé entre la conception et la réalisation des projets, par rapport aux années précédentes, aux mois précédents et semaines passées ;
- Taux de réussite des projets : ratio des projets couronnés de succès par rapport à tous les projets d'un portefeuille.

## 7.2 Fonctionnalités transverses

### 7.2.1 Gestion des partenariats

#### Description du processus métier

Le FONSIS souhaite disposer d'une base de contacts des principaux acteurs de l'écosystème avec la typologie suivante : cibles d'investissement, partenaires sourcing, partenaire d'exécution de transaction (cabinets d'audits, conseils juridiques, fiscalistes, experts sectoriels etc.), co-investisseurs, co-développeurs, etc.

#### Besoins fonctionnels

##### (a) Fonctionnalités clés

- Identifier de nouveaux partenaires potentiels. Les informations devront inclure à minima : coordonnées, contexte de collaboration et niveau de recommandation ;

- Disposer d'un outil permettant de saisir automatiquement les informations des cartes de visite ;
- Suivre les engagements par des partenaires ;
- Gérer les interactions avec les parties prenantes : notification sur les réunions à venir ;
- Élaborer et suivre les MoUs ;
- Évaluer les partenariats avec indication des décisions prises : reconduction, amélioration du partenariat ou arrêt de la collaboration ;
- Accéder à l'ensemble des informations et documents liés à un partenariat (MoU, comptes rendus de réunions, etc.)
- Permettre un partage des leviers d'exécution des deals, d'enregistrer et/ou de retrouver des coordonnées de partenaires potentiels, d'ajouter des feedbacks d'équipes ayant travaillé avec eux ainsi que leur valeur ajoutée (Due Diligence, Sourcing, accompagnement en tant qu'administrateurs, sponsor, potentiel co-investisseurs etc.).
- Disposer d'un module CRM de gestion des demandes envoyés depuis les formulaires des sites web ou l'adresse mail de contact

**(b) Reporting**

Il devra être possible de disposer de rapports suivants :

- Le nombre de rencontres avec les partenaires ;
- Le nombre de réunions tenues ;
- Le taux de réalisation des accords : global et par partenaire ;
- Le nombre de MoU signés et mis en œuvre.
- Nombre de demande (Reçue, traitée et clôturée) – (par collaborateur, par date, par filiale)
- Durée du traitement des demandes – (par collaborateur, par date, par filiale)

## **7.2.2 Gestion des performances ESG (Environnement, Social, Gouvernance)**

### **Description du processus métier**

Suivi de la performance ESG des participations détenues par le FONSIS afin de garantir une gestion efficace et responsable de ces actifs.

### **Besoins fonctionnels**

**(a) Fonctionnalités clés**

- Disposer d'un outil d'analyse ESG : définition des indicateurs (environnement, gouvernance et social), suivi et mesure de la performance ESG ;
- Pouvoir identifier les risques ESG et les suivre ;
- Automatiser la collecte et l'organisation des données ESG ;
- Élaboration d'une feuille de route ESG pour orienter les décisions d'investissement
- Analyser et suivre le plan d'action des activités ESG.

**(b) Reporting**

- Permettre la génération de rapports ESG ;
- Tableau de bord indiquant les engagements et les performances ESG.

## **7.3 Fonctions support**

### **7.3.1 Description du processus métier**

Afin d'assurer une cohérence et une intégrité des informations produites au cours de l'exécution des opportunités et du suivi du portefeuille, il devra être possible de connecter les informations des projets avec des fonctions supports : gestion administrative et financière (ex : suivi des décaissements réalisés dans le cadre d'un projet), gestion des risques et de la conformité, etc.

### **7.3.2 Besoins fonctionnels**

Permettre l'interfaçages avec les solutions de gestion des fonctions supports. A ce jour, le FONSIS utilise SAGE Paie et SAGE Compta toutefois les outils ERP et SIRH peuvent évoluer.

L'outil doit être capable de s'interfacer avec l'ERP pour lier un actif du portefeuille et ses informations comptables et financières (Bilan, grand livre, suivi budgétaire, ...)

## **8 Services attendus du fournisseur de la solution de gestion des investissements**

Le fournisseur devra être en mesure d'offrir les services suivants :

- Pilotage du projet par la méthode agile avec découpage par sprint de 2 semaines ;
- Spécification, personnalisation, développement, paramétrage et implémentation de la solution ;
- Migration/reprise des données existantes ;
- Implémentation des interfaces (Automatique de préférences) ;
- Fournir un cahier des tests et validation ;
- Formation des utilisateurs finaux ;
- Formation d'un administrateur ;
- Support technique et maintenance.

## **9 Capacités techniques attendues**

### **9.1 Hébergement**

Le prestataire devra préciser les différents types d'hébergement offerts pour la base des données et/ou la solution proposée : On-Premises (Préférences), Cloud ou Hybride. Si la solution est propriétaire, elle devra être une marque blanche.

### **9.2 Architecture ouverte**

La solution proposée devra avoir une architecture ouverte permettant l'interfaçage automatique avec des solutions tierces (API) telles que la gestion administrative et financière, la gestion des ressources humaines, la gestion des risques et de la conformité (BIC), etc.

### **9.3 Équipements systèmes et réseaux**

Le prestataire devra inclure dans son offre les exigences minimales et recommandées en termes de serveur(s), de réseaux, d'autres équipements informatiques qui permettront d'assurer un fonctionnement sécurisé, performant et tenant compte de l'activité du FONSIS (fonctionnalités et volumétrie).

### **9.4 Exigences en termes de sécurité**

Les prérequis en termes de sécurité devront respecter les standards internationaux du secteur afin d'assurer la disponibilité, l'intégralité et la confidentialité des opérations.

#### **9.4.1 Sécurité des systèmes**

La solution proposée devra disposer des mécanismes de sécurité conformes aux bonnes pratiques tels que le contrôle des accès, la gestion des habilitations, la gestion de l'inactivité (ex : time-out), le traçage des activités, etc. Il devra aussi être possible de configurer des restrictions d'accès à différents niveaux : modules, menus, fonctions et même champs.

#### **9.4.2 Sécurité des données**

La base de données de la solution devra être cryptée et certains dispositifs de contrôles liés à des accès non autorisés, à des tentatives de modifications manuelles ainsi qu'à des pertes de données devront être disponibles. Un mécanisme de sauvegarde et restauration des données sera prévu.